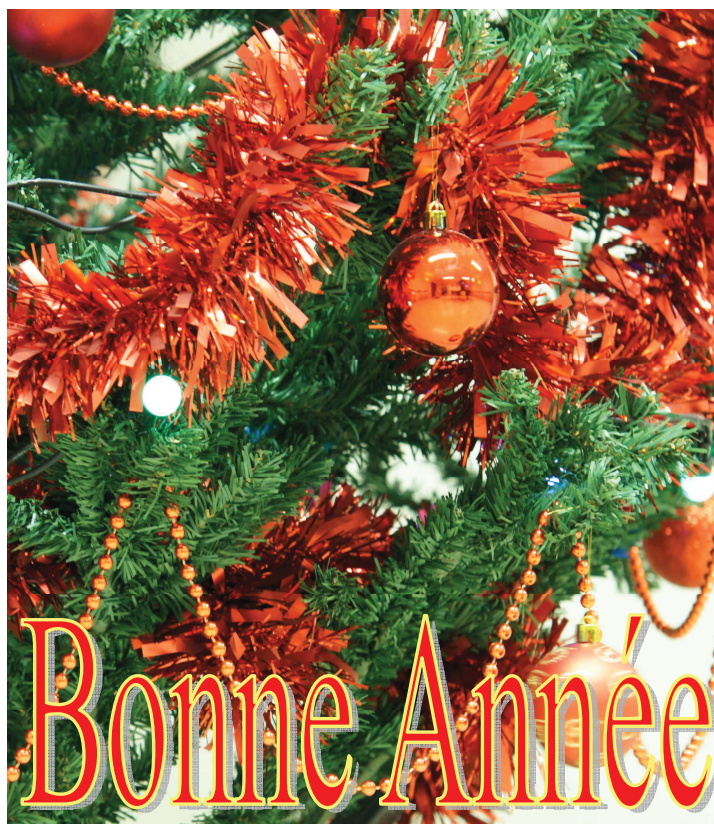


L'Echo Payrignacois



Nous voilà de nouveau à l'aube d'une nouvelle année, année de changement, d'échéance, d'incertitude mais aussi et surtout de renouveau, d'espoir d'un monde meilleur, partout, même à l'échelle de notre petite collectivité. La grisaille et les frimas laisseront la place au chaud soleil ; plus l'hiver est rigoureux, plus le printemps est limpide et lumineux. Riche de ces certitudes, je présente à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les meilleurs pour 2014, que cette nouvelle année vous garde en bonne santé, dans la joie et la sérénité, qu'elle vous apporte réussite dans vos projets et succès dans vos entreprises et qu'elle vous aide dans la réalisation de vos rêves les plus fous.

Lucien Lafage

PLU, ARRIVEE PROCHAINE !!!

Le bureau d'étude qui élabore le P.L.U. de notre commune a soumis au Conseil Municipal lors de sa dernière réunion le 12 décembre dernier, un projet de zonage compatible avec le P.A.D.D de la commune. Certaines remarques ont été faites et vont faire l'objet d'analyse par le bureau d'étude en concertation avec les Services de l'Etat. Tout cela devrait nous amener à une présentation à la population d'un projet de finalisation du P.L.U. vers la fin du Printemps 2014.

ELECTIONS MUNICIPALES

auront lieu les dimanches 23 et 30 mars 2014

N'oubliez pas votre pièce d'identité pour pouvoir voter... (rendez-vous dans l'encart central)

Pensées du jour :

« La politique est le seul métier qui se passe d'apprentissage, sans doute parce que les fautes en sont supportées par d'autres que ceux qui les ont commises. »

Achille TOURNIER

« Pour faire la paix avec un ennemi, on doit travailler avec cet ennemi, et cet ennemi devient votre associé. »

Nelson MANDELA

« La vitesse de la lumière se propageant plus vite que la vitesse du son, certaines personnes sont brillantes jusqu'à ce qu'elles ouvrent leur bouche. »

Arfi DAVID



Les horaires d'ouverture au public, du secrétariat, sont :

*du lundi au vendredi
de 9h à 12h*

**Rappel adresse mail mairie :
mairie.payrignac@wanadoo.fr**



La chronique des écoliers

Noël des écoliers

Le vendredi 20 décembre, tout le petit monde de l'école de Payrignac était là pour admirer nos chers bambins profiter du goûter de l'école, dans un décor préparé avec soin par les parents d'élèves. Les institutrices et M. le Maire regardaient l'assistance avec émotion. En cet instant à marquer d'une pierre rouge et jaune comme les rubans d'un cadeau, le Père Noël est apparu pour sa traditionnelle distribution de cadeaux. Ainsi, tombent dans l'escarcelle de nos têtes blondes un ordinateur, des ballons, des jeux de spirale et des jeux de mosaïque. Nous sommes persuadés que toutes ces offrandes seront les bienvenues et procureront joie et amusement pour cette année 2014 !



Association des Parents d'Élèves

Tous nos vœux pour cette nouvelle année de la part de l'ape, qui démarrera par un **loto le 21 février** en partenariat avec le club des aînés ruraux, à la salle socio culturelle, suivra **le 23 mars un vide grenier**, tout les bénéfices aideront à financer les futures activités et sorties scolaires. Je remercie par avance la mairie, les maitresses, le club des gais lurons, les généreux donateurs et bien sur tous les parents bénévoles et motivés !! Car c'est en effet sur la participation des Payrignacois, lors de leurs venue aux manifestations, d'un petit geste financier de leur part qui permettra à notre association de vivre !

Chrystel Pace-Vimont

La vie des Gais Lurons

Le **marché de Noël** du dimanche 8 décembre 2013 au profit de l'A.F.M. Téléthon, a connu le passage de nombreux visiteurs. Cette manifestation était organisée par le Club des Gais Lurons de Payrignac avec **l'aide artistique de Nicole Bruneau**. Devant les stands des exposants avec des produits de bouche et de l'artisanat sous toutes les formes, les visiteurs avaient l'embarras du choix pour garnir la hotte du Père Noël. Cette journée était placée sous le signe de la générosité. La location des tables par les exposants, les nombreux lots offerts pour la tombola, le bar, la vente des gâteaux (faits maison), les dons déposés dans l'urne ont permis de collecter une somme de 849 € en augmentation par comparaison avec 2012. Il faut remercier la **Mairie de Payrignac** qui a offert gracieusement la salle, ainsi que les **Etablissements De Nardi** pour le prêt des grilles. Rendez-vous est pris pour 2014.

Le **repas de fin d'année** en ce dimanche 15 décembre a connu comme à son habitude une forte participation avec plus de 130 convives tous acquis à la cause du bien vivre, dans une ambiance de grande convivialité autour d'une bonne table, et ainsi se préparer pour les fêtes de fin d'année.

Voici déjà 2014 qui pointe son nez et ça recommence !!!! **L'assemblée générale le 26 janvier** (et sa galette des rois) donne le départ d'une nouvelle année avec pour cette manifestation incontournable et réglementaire : compte rendu, décisions, prévisions, afin d'organiser la vie du club en 2014.



Dans le cadre des relations inter génération et c'est une nouveauté, les deux associations **Parents d'élèves et les Aînés Ruraux (les Gais Lurons)** organiseront le vendredi 21 février à 21h un **super LOTO** à la salle des fêtes de Payrignac. Gageons que ce loto tiendra toutes ses promesses grâce à l'implication et des parents et des anciens, rendez vous est pris.

BONNE ANNEE A TOUS !

Christian Chavaroché



MARS 2014

Ce qu'il faut savoir sur les élections municipales dans une commune de moins de 1000 habitants

QUI VA -T-ON ÉLIRE ?

Dans toutes les communes vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

VOTER PAR PROCURATION ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

LE MODE DE SCRUTIN NE CHANGE PAS

Les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire.

Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage).

Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

ATTENTION

Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

OBLIGATOIRE

- **Présentation d'une pièce d'identité pour voter**
- **Déclaration de candidature obligatoire**
- **Impossibilité de voter pour une personne non candidate**

QUI PEUT VOTER ?

Les élections municipales et communautaires ont lieu au suffrage universel direct.

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. **SI VOUS VOTEZ EN FAVEUR D'UNE PERSONNE NON CANDIDATE, VOTRE VOIX NE COMPTERA PAS.**

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

La durée de validité des CARTES D'IDENTITÉ augmente de 5 ans à partir du 1er janvier 2014 . Ainsi les cartes délivrées depuis le 1er janvier 2004 sont valables non pas 10 mais 15 ans.



Formation aux premiers secours du personnel communal



Le 11 décembre 2013, les membres de l'équipe communale ainsi que les institutrices ont suivi une formation aux premiers secours prodiguée par les sapeurs-pompiers de Gourdon. Utilisation du défibrillateur, massage cardiaque, malaises, etc, tout a été passé en revue pour que la population soit rassurée et tranquille. Le personnel est désormais fin prêt pour affronter les situations les plus diverses. Nous espérons bien sûr ne pas avoir à nous servir de ces nouvelles connaissances.

Frédéric Landes

Association «Renaissance»

Promenez-vous dans le bourg et aux alentours de Payrignac. Chaque croix de chemin, chaque détail de vieilles demeures, chaque lavoir ont leur histoire. Un simple anneau où l'on attachait les chevaux, une clochette dont on devine la trace, autant de petits détails qui nous permettent de remonter le temps. N'oublions pas l'église Saint Agapit, lieu de rencontres où se mêlent les joies et les peines.

Faire connaître, protéger, mettre en valeur, répertorier ce patrimoine, tels sont les buts de notre association, qui tiendra son assemblée générale annuelle le vendredi 31 janvier 2014 en la salle socioculturelle. Tous ceux qui adhèrent à notre association ainsi que ceux qui également manifestent leur intérêt au patrimoine de pays sont cordialement invités. Nous présenterons le bilan des activités 2013 et vous proposerons ce que nous envisageons pour 2014.

A noter dans vos agendas la soirée du **21 mars** pour une **projection de films** en la salle socioculturelle. Il sera question, entre autres, de la fabrication de chapeaux dans un atelier de Caussade et de l'horloger de Salviac.

Alain Griffe



AG le 31 janvier

Un resto tout nouveau tout beau



La Marcillande, notre restaurant préféré des bords du lac fait peau neuve. Une salle embellie (sol, peinture, mobilier), des WC agrandis, le tout en accès adapté aux personnes à mobilité réduite, voilà le contenu de la première tranche des travaux qui sont faits actuellement. Dans un second temps, au début du printemps, le parking et la terrasse seront eux aussi entièrement réaménagés. Juste un peu de patience en ce début d'année, mais pas de désespoir ... la mique et tous les bons petits plats de

Frédéric et Valérie seront de retour dès le **27 janvier 2014** !

Valérie Chiotti

Chansons et pâtisseries

Le dimanche 24 novembre avait lieu la maintenant traditionnelle **après-midi récréative offerte par la municipalité** à nos jeunes et moins jeunes aînés. En première partie l'excellent duo local « **NEW AIRPORT** » a ravi nos oreilles avec un répertoire de chansons très éclectiques qui n'a pas été sans susciter quelque nostalgie au sein de l'auditoire. En deuxième « mi-temps », servi sur des tables magnifiquement décorées par les mains féminines de l'équipe municipale, de succulentes pâtisseries accompagnées de quelques flutes de champagne ont amené douceur et gaité au sein de cette conviviale assemblée. Seule ombre à ce tableau idyllique, le nombre relativement restreint de participants en comparaison du nombre d'invitations lancées, c'est bien dommage, pour eux et pour les organisateurs, compte-tenu de la qualité de l'animation, de la décoration de la salle et de l'accueil.

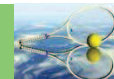


Le relais est passé

Dans le cadre du concours départemental des villes et villages fleuris 2013, la Commission permanente du Conseil général a décerné à notre commune une **distinction** dans la catégorie 4ème feuille de chêne, afin de récompenser les efforts remarquables réalisés par la commune. On peut dire que le relais est bien passé entre l'émblématique Jacky Gaussinél qui a fait valoir ses droits à la retraite et son éminent successeur Frédéric Landes qui poursuit la récolte des lauriers à la réalisation du fleurissement de notre bourg. **Bravo Frédéric !!!!**

Lucien Lafage





Avec le beau temps, le tennis club de Payrignac a eu une fin d'année 2013 particulièrement animée. Tout d'abord, le stage organisé pour les enfants, qui a eu lieu du 21 au 25 octobre, a été une réussite grâce au dynamisme et à l'entrain du moniteur, Pascal Floch. La photo ci-contre témoigne de la bonne humeur qui régnait pendant ce stage. Ensuite, le 26 octobre, le tournoi amical d'automne a réuni une quinzaine de joueurs de tous âges (11 à 73 ans) et s'est terminé par un joyeux apéritif. On peut se

féliciter de la présence régulière de joueurs sur les courts, surtout le dimanche matin. Ce début 2014, un nouveau **stage** pour les enfants aura lieu à l'occasion des **vacances de Pâques** ; l'organisation s'en avère complexe, car les vacances des zones de Toulouse et Paris ne concordent pas. Nous ferons cependant en sorte que les enfants de ces deux zones puissent en bénéficier, grâce à Pascal qui veut bien démultiplier son action... **Meilleurs vœux à tous** pour cette nouvelle année, qu'elle soit pour vous sereine ou animée, au choix.

François Prêcheur

Des nouvelles du stade

L'infirmerie se vide !!!

C'est avec soulagement que l'USP voit revenir petit à petit parmi ses effectifs son lot de blessés qui l'a handicapé sérieusement pour la première partie du championnat, handicap supporté essentiellement par l'équipe réserve qui a dû compenser ces absences tout en faisant face à ses propres blessés dans l'équipe fanion. Il a fallu pour cela un état d'esprit remarquable à ces joueurs faisant la navette sans réticence entre ces deux groupes. Voilà donc nos amis Fabien Cassé, Fabrice Philbert, Jean-Michel Peulet, Thierry Delpech et bientôt Frédéric Labrège de retour à la compétition, ce qui fait la joie de leurs partenaires de jeu. Bon vent à eux !

Dimanche 12 janvier, après une trêve hivernale bien méritée, nos deux équipes ont repris le chemin du stade où elles ont remporté brillamment leur match respectif : contre Saint-Germain (4 à 2) pour la B ce qui la place 6^{ème} au classement et contre Quercy Blanc (5 à 0) pour la Une en la propulsant en tête de sa poule d'un petit point seulement. Classement tout à fait provisoire, nos joueurs devant se déplacer par la suite chez les principaux prétendants au titre. Malgré ce calendrier défavorable, l'optimisme reste de mise étant entendu que pour sa première année en 1^{ère} division, **le maintien est d'ores et déjà assuré à mi-saison**.

Le 2 février se déroulera sur la pelouse du Stade Guy Bras un véritable match de gala en coupe Bondoux contre la brillante équipe de Prayssac-Puy-L'Evêque qui évolue deux divisions au dessus ! Un défi extraordinaire que nos joueurs sauront relever n'en doutons pas. Aussi, pour les aider dans cette aventure, le club invite les habitants de notre charmante commune à venir les encourager ardemment.

Nos petites pousses quant à eux poursuivent leur petit bonhomme de chemin sous la houlette de nos valeureux éducateurs Michel Guilho, Alex Lavergne et Jean-Paul Caubet, ce dernier se consacrant plutôt à l'élaboration d'un projet d'école de foot regroupant plusieurs clubs voisins. Mais nous aurons l'occasion d'en reparler plus amplement au fur et à mesure de l'avancée du dossier.

Je terminerai cette rubrique en remerciant chaleureusement la population payrignacoise pour l'accueil sympathique réservé à nos jeunes ou dirigeants lors de leur passage pour la vente des calendriers et nous renouvelons à toutes et à tous nos vœux pour cette année 2014.

Jacques Gaussinel



LE PREFET NOUS COMMUNIQUE ...

Par arrêté en date du 3 janvier 2014 enregistré sous le n°E-2014-2, le Préfet du LOT fixe le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Bourian, à savoir l'ensemble des communes de la Communauté de communes Cazals-Salviac et de la Communauté de communes Quercy-Bouriane.

Plan de rénovation énergétique de l'habitat

Une campagne nationale d'information « J'éco-rénove J'économise » vient d'être lancée. Elle vise à sensibiliser les usagers sur la rénovation énergétique, les économies réalisables et le dispositif d'aides mis en place. L'usager a besoin d'informations précises et adaptées à sa situation et de réponses à de nombreuses interrogations avant d'engager la rénovation énergétique d'un logement : aide financière ? Où s'adresser pour l'obtenir ? Quels travaux ? Quel coût ? Qui peut m'aider pour le montage du dossier ?

Pour répondre à ces interrogations un numéro national et un site internet ont été mis en place.

Pour appeler : **0810 140 240** du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Pour se connecter : **renovation-info-service.gouv.fr**.

Ce numéro et ce site diffusent une information générale et renvoient sur des **Points Rénovations Information Service (PRIS)** locaux pour donner l'information de terrain.



La réponse locale aux demandes d'informations

Pour répondre aux demandes des lotois, il a été décidé de s'appuyer sur deux structures associatives qui travaillent déjà dans l'information sur le logement et sur l'énergie.

Pour les informations sur les financements et pour les publics éligibles aux aides de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (Anah) :

Adil du LOT guichet unique de l'Anah : 64 avenue Gambetta 46000 CAHORS.

Tél : 05.65.35.25.41

Courriel : adil46@wanadoo.fr

Site internet : www.adil46.org

Pour les informations techniques et pour les publics non éligibles aux aides de l'Anah :

Quercy Energies, Espace Info Energie de l'ADEME sur le Lot

Adresse : 64 avenue Gambetta 46000 CAHORS

Tél : 05.65.35.30.78. (Accueil sur place sur rendez-vous)

Courriel : info@quercy-energies.fr

Site internet : www.quercy-energies.fr

Dans ces deux PRIS lotois, des professionnels qualifiés sont en mesure de répondre à l'ensemble des questions sur la rénovation énergétique et d'orienter les usagers éligibles aux aides de l'Anah vers l'opérateur qui pourra prendre en charge le montage de demande de subvention.



Restaurant :

La Marcillande, au bord de l'étang
ouvert tous les jours.

Réservation :

Tél : 05.65.41.69.01

Kinésithérapeute :

M. Carl SOENEN

Le Moulinou

Tél : 05.65.37.44.61

Les taxis de la Bouriane :

Transports médicalisés et privés
sont à votre disposition, jour et nuit

Tél : 05.65.41.17.57

Nos joies...Nos peines

Naissances:

Meryl PIO, le 23 novembre à Cahors

Tom Eloi TOURET le 26 novembre à Sarlat

Elizabeth Marion Maëlle BETTELEY le 18 décembre à Cahors

Zélie Marcelle AUTIER le 24 décembre à Sarlat

Mariage:

Jean Luc TOURET et Annick ROBINET le 14 décembre

Décès :

Maurice Gilbert TOURET le 24 novembre à Bordeaux